



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE DECHY**

Délibération N° 2024-09-25

Le **VINGT TROIS SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE**, à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale de DECHY s'est réuni, à la suite d'une convocation régulière, envoyée le 16 Septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SZATNY.

Présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Estelle MOUY, Corinne TABAKA, Marie-France ROGER, Monique PASTORET, Patricia DELCOURT, Sylvie CAUMONT, Corinne BEAREZ, Lahcen AZEROUAL, Gérard BROCHARD, Charles VAILLANT.

Représenté : Monsieur JOOS Bernard (procuration donnée à Marie-France ROGER).

Absents excusés : Mesdames : LEVRAY Claudine, Laëtitia WALQUAN, Monsieur Aldo ZACCARDI.

Secrétaire de Séance : Madame ROGER Marie-France.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil d'Administration du C.C.A.S. de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant :

- 4 postes d'adjoints d'animation à temps plein
- 1 poste d'adjoint administratif à temps plein

à compter du 1^{er} octobre 2024.

Il signale que le Comité Social Territorial a émis un avis favorable lors de sa séance du 24 Juin 2024.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. à l'unanimité, **ACCEPTÉ** la proposition de son Président.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel SZATNY